

Déclaration du Cadre de Concertation de la Société civile rwandaise (CCSCR) sur le rapatriement forcé des réfugiés rwandais par le Gouvernement de la RDC

Cadre de Concertation de la Société Civile Rwandaise - CCSCR

Lutselusplein, 21/31 - 3590 Diepenbeek - Belgique
@ ccscr.cadreconcertation@gmail.com

Tél +32 493 21 42 68 - +32 474 60 17 12
IBAN : BE43 0689 0787 8601 – BIC : GKCCBEBB

Bruxelles le 19 novembre 2018

Le Cadre de Concertation de la Société Civile Rwandaise (CCSCR) a appris avec consternation la déportation au Rwanda d'un groupe de réfugiés rwandais qui étaient gardés par les militaires congolais à Lisala, en province de l'Equateur. Le 17 novembre 2018 les ex-combattants désarmés volontairement et cantonnés à Kanyabayonga ont fait l'objet d'attaques et de pillage par les FARDC, avant d'être déportés au Rwanda par la force. Plusieurs d'entre eux se sont réfugiés au camp de la MONUSCO mais n'ont pu obtenir la protection des forces onusiennes.

Le CCSCR a par ailleurs appris que, depuis plusieurs semaines, les réfugiés cantonnés à Walungu, à Kisangani et à Kanyabayonga, ont été privés de tout approvisionnement en vivres et en eau potable, pour les affamer et les forcer à rentrer au Rwanda.

Le CCSCR condamne ce rapatriement forcé et brutal foulant aux pieds les droits fondamentaux protégeant la personne humaine, et ce en violation d'un accord que le gouvernement de la RDC a signé avec la SADC.

Pour rappel, ce cantonnement avait été décidé à l'issue d'un accord conclu entre la RDC, la MONUSCO, la SADC et les représentants des réfugiés rwandais. Le processus concernait des réfugiés ex combattants ayant déposé volontairement les armes, en vue de négocier avec le Gouvernement rwandais les conditions de leur rapatriement pacifique ou leur relocation dans un pays tiers, sous l'égide de la SADC.

Le Cadre de Concertation de la Société Civile Rwandaise (CCSCR) demande à la communauté internationale spécialement les Nations Unies, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Union Européenne, les missions diplomatiques en RDC et les organisations internationales des droits de l'homme, d'intervenir de toute urgence auprès du gouvernement de la République Démocratique du Congo, afin de garantir la protection des réfugiés rwandais dans ce pays, parmi lesquels les ex combattants désarmés volontaires, ainsi que leurs dépendants dont la plupart sont des femmes et des enfants, personnes vulnérables par excellence.

Le Cadre de Concertation de la Société Civile Rwandaise (CCSCR) lance un appel à la mobilisation de la diaspora rwandaise à travers le monde, en vue d'apporter une aide matérielle multiforme à nos compatriotes en situation de détresse dans les différents camps de cantonnement de la République Démocratique du Congo.

Pour le Cadre de Concertation de la Société civile rwandaise (CCSCR),

Ambassadeur Jean Marie NDAGIJIMANA

Porte-parole